



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-six du mois de mars à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur Philippe DUCAMP**, Maire.

Date de Convocation du conseil municipal : Le 20/03/2025.

Conseillers en exercice : 26 – Présents : 19 – Votants : 26.

Présents :

M. DUCAMP Philippe, *Maire* – Mme VALLIER Martine, M. GARCIA Didier, M. DE ZEN Michel, Mme GARNET Laetitia, M. MONTFORT Anthony, Mme BARBERA Sandra, M. GONZALEZ Frédéric, Mme ROUSSEL Marjorie, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. ARDEVEN Yohann, Mme POLI Nathalie, M. BORDES Olivier, Mme COSTES ATTAFI Christelle, Mme VERT Béatrice, M. HÉBRARD Roland, M. CLAVERIE Daniel, M. VONTHRON Thibaut, M. DELAPORTE Luc.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur DUMONTIER Nicolas pouvoir à **Monsieur le Maire** – **Monsieur MARES Alban** pouvoir à **Monsieur BORDES Olivier** – **Monsieur CABEZAS Denis** pouvoir à **Monsieur MONTFORT Anthony** – **MONSIEUR LAHAILLE Jean-Christophe** pouvoir à **MADAME GARNET Laetitia** – **Madame PARMENON Mélanie** pouvoir à **Madame BARBERA Sandra** **Madame LAVEAU RAIGNEAU Virginie** pouvoir à **Monsieur VONTHRON Thibault** – **Madame SOLTANI Arlette** pouvoir à **Madame VALLIER.**

Madame COSTES ATTAFI Christelle est désignée secrétaire de séance.

2025-2603 – 09 : Subvention exceptionnelle : solidarité en faveur de Mayotte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Ludon-Médoc tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

Faire un don d'un montant de **500€.**

- A la Protection civile : FNPC – Tour Essor – 14 rue Scandicci – 93500 PANTIN

RIB FNPC

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	00598	00020164306	84	EUR	CRCM PARIS AG GDS COMPTES
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8005	9800	0201	6430 684
				CMCIFR2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CRCM PARIS AG GDS COMPTES 18 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD 75009 PARIS ☎01 53 48 65 37			F N P C TOUR ESSOR 14 RUE SCANDICCI 93500 PANTIN		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					

- Ou La Croix Rouge : 98 rue Didot – 75694 PARIS Cedex 14



BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire/IBAN					
Ce relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements...) ou au crédit (virements de salaire...) de votre compte. Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte. N'hésitez pas à le remettre aux organismes concernés par ces opérations.					
CROIX ROUGE FRANCAISE DON DES ENTREPRISES 98 RUE DIDOT 75694 PARIS CEDEX 14					
RIB	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)
	30004	02837	00010574257	94	BNP PARIBAS PARIS ASSOC FOND (02837)
IBAN	FR76 3000 4028 3700 0105 7425 794				BIC: BNPAFRPP3A (7)
<small>(1) Code de BNP Paribas (2) Code de votre agence d'origine (3) Votre numéro de compte (4) Ce code renforce la sécurité de vos transactions bancaires (5) Agence BNP Paribas (6) International Bank Account Number (7) Bank Identifier Code</small>					

Le Conseil Municipal après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** ce soutien à la population de Mayotte, par un don d'un montant de **500€** à la Protection Civile.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,

Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 26 Mars 2025.

Le Maire,
Philippe DUCAMP



La Secrétaire de séance
Christelle COSTES ATTAFI